N° : 49 /2026/CRIO/DR

Le : 04 MAI 2026

DECISION
APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CADRE AU SERVICE « PREPARATION DES TRAVAUX DE LA CRUI » AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE L'ORIENTAL

- ✓ **Vu** la loi N° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) ;
- ✓ **Vu** le Décret n° 2.19.67 du 11 Chaaban 1440, 17 avril 2019, portant application de la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et à la création de Comités Régionaux d'Investissement Unifiés ;
- ✓ **Vu** le Décret n° 2.23.310 du 21 Chaouwal 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2.19.67 du 11 Chaaban 1440 (17 avril 2019) portant application de la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création de Comités Régionaux d'Investissement Unifiés ;
- ✓ Vu le Dahir n° 1.24.68 du 18 Jumada al-Akhirah 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi n° 22.24 modifiant et complétant la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et à la création de Comités Régionaux Unifiés Pour Investissement ;
- ✓ **Vu** la Circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24-12 du 6 hijja 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion de modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;
- ✓ **Vu** le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 20 octobre 2025 ;
- ✓ **Vu** l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 20 octobre 2025

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

Décide

Article 1 :

Le Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental lance un appel à candidatures, au titre de l'Année 2026, pour le recrutement d'un (01) Cadre au Service Préparation des Travaux de la CRUI rattaché à la Division « **Gestion des CRUIs** ».

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation :

Type de recrutement : Statutaire ;
Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental (Ville Oujda) avec mobilité régionale.

Article 3 : Missions :

- ✓ Contribuer à la préparation et à l'instruction des dossiers d'investissement et des demandes d'autorisations et actes administratifs à présenter à la CRUI.

Article 4 : Missions principales :

- ✓ Contribuer à la préparation et à l'instruction des demandes d'autorisations et actes administratifs à présenter à la CRUI ;
- ✓ Contribuer à la planification des dossiers à présenter à la CRUI ;
- ✓ Participer à la programmation de la CRUI en fonction de la disponibilité des parties prenantes ;
- ✓ Contribuer à la préparation et au suivi des réunions de la CRUI (convocations, coordination, support logistique, PV des réunions, …) ;
- ✓ Contribuer à la communication les décisions émanant de la CRUI aux parties concernées
- ✓ Réaliser le compte rendu des réunions de la CRUI ;
- ✓ Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service.

Article 5 : Conditions exigées :

- ✓ Être de Nationalité Marocaine, âgé de 45 ans au maximum ;
- ✓ Formation : Disposer au moins d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou équivalent en urbanisme, en aménagement urbain, aménagement du territoire, ou toute formation jugée équivalente ;

Article 6 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- ✓ Demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental ;
- ✓ Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- ✓ Copie (s) des diplômes (équivalence exigée pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés) ;
- ✓ Copie de la Carte d'Identité Nationale Électronique (recto-verso).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le **22 mai 2026** sur le portail www.emploi-public.ma.

N.B :

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- La liste des candidats présélectionnés pour passer le test écrit, l'entretien oral, candidats retenus et la liste d'attente seront publiées sur le site web : www.emploi-public.ma ;
- L'affichage des listes sur le site emploi-public.ma fait foi de convocation.

RACHID RAMI
DIRECTEUR DU CENTRE
RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT
DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
PAR INTÉRIM